



N.Réf. : 6070-_____/dassps-dir

COMMUNIQUE

La Province Nord rappelle à la population de la commune de Bélep que compte tenu de la fermeture du centre médico-social de Belep, le traitement et la gestion des urgences restent du ressort du SAMU « Centre 15 ».

Sous réserve de confirmation des rotations du Seabreeze, **une mission médicale de dispensations de médicaments et de traitements et de consultations ou soins dits « courants » est toutefois assurée**, selon le calendrier ci-après :

Lundi 1^{er} février 2021 de 10h00 à 14h00

Mardi 09 Février 2021 de 10h00 à 14h00

Mardi 16 Février 2021 de 10h00 à 14h00

Mardi 23 Février 2021 de 10h00 à 14h00

La province Nord continue à étudier toutes les opportunités en lien avec les autorités compétentes d'une réouverture du centre médico-social de Bélep dans les conditions normales.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

Le secrétaire général adjoint
de la province Nord


Laurent KASANWARDI